

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

\*Date de Convocation : 14/02/2025

\*Date d’Affichage 14/02/2025

\*Conseillers en exercice : 23

\*PRÉSENTS : 12

\*VOTANTS : 20

L’an deux mille vingt-cinq, le 20 février à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni sous la Présidence de Monsieur Thierry BRUN Maire,

**Étaient présents** : Monsieur Thierry BRUN, Maire

Madame Florence VILLE-VALLEE, Madame Isabelle CORNELOUP, Monsieur Mohammed NIFA, Adjoint,

Monsieur Hervé BERTRAND, Monsieur Claude COLLINEAU, Madame Nadine DAGUENET, Madame Murielle FANOUILLERE,

Madame Sophie Rima GHADBAN, Monsieur Jean-Bernard LASMARRIGUES, Monsieur Thierry ROUSSELET, Monsieur Olivier SCARSETTO.

**Étaient absents excusés** :

Monsieur Fodié DIARRA pouvoir à Monsieur Mohammed NIFA,

Madame Claudine BARRIE pouvoir à Monsieur Claude COLLINEAU,

Monsieur Bernard GLENAT pouvoir à Monsieur Thierry BRUN,

Monsieur Michel PLAIGNAUD pouvoir à Monsieur Monsieur Hervé BERTRAND,

Madame Monique MORNACCO pouvoir à Madame Isabelle CORNELOUP,

Monsieur Dominique REVEILLERE pouvoir à Madame Florence VILLE-VALLEE ,

Monsieur David DUMEUNIER pouvoir à Monsieur Olivier SCARSETTO,

Madame Isabelle LACOUR pouvoir à Madame Nadine DAGUENET,

Madame Emilie POUJOL, Monsieur Fabien BOSC, Monsieur Thierry LACOUR.

Monsieur Thierry ROUSSELET a été désigné Secrétaire de séance

**DEL N°15 : MODIFICATION DE LA DELIB N°16 DU 28 MARS 2024 –  
TARIFS OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LA FETE DU  
VILLAGE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de Margency,

Considérant l’avis favorable à l’unanimité, de la commission des Finances du 13/02/2025

Après avoir entendu l’exposé de Monsieur le Maire et de Madame Isabelle CORNELOUP, Maire adjointe aux finances,

Après en avoir délibéré, à l’unanimité,

**FIXE** les tarifs comme suit :

**Restauration ambulante (Food truck) :**

Sur toute la période de l’évènement : 180 € sans énergie

: 210 € avec énergie

### Emplacement à titre provisoire (stand)

Stand 3 mètres	Stand 6 mètres	Stand 9 mètres
Tarif : 450€	Tarif : 750€	Tarif : 1050 euros
Barnum 3 x 3 mètres	Barnum 3 x 6 mètres	Barnum 3 x 9 mètres

### Réservation par lot de 9 mètres maximum

6 chaises	12 chaises	18 chaises
1 table	2 tables	3 tables

Prix de location pour 1 table/ 6 chaises = 60 euros pour les 3 jours

Gratuité pour les associations margencéennes et associations aidées par le CCAS

**DONNE** tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte dès sa transmission en Sous-Préfecture le**

Fait à Margency, le 21/02/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le T.A de Cergy Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification.

Le Maire,

